



Mercredi 26 avril 2017

Seniors

## Signature d'une convention de partenariat entre la Carsat Bretagne, le CCAS de Rennes et la Ville de Rennes

Mercredi 26 avril, la Carsat Bretagne, la Ville de Rennes et le Centre Communal d'Action Sociale ont signé une convention de partenariat portant sur l'action en faveur des personnes âgées. Les trois signataires s'engagent à s'appuyer sur leurs collaborations existantes et à en créer de nouvelles afin de renforcer leurs actions envers ce public, autour des thématiques suivantes :

- l'observation des publics âgés, afin de repérer les plus fragiles et de leur proposer un accompagnement adapté ;
- l'information des nouveaux retraités sur leurs droits et les actions de prévention, avec une attention particulière portée aux publics fragilisés ;
- la prévention des effets liés au vieillissement à travers des actions de promotion du « bien-vieillir » ;
- l'habitat favorable au vieillissement.

La convention est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Les partenaires se réuniront chaque année afin d'effectuer le bilan des actions réalisées et de déterminer les nouvelles actions à envisager.

### À propos des signataires de la convention

La Carsat Bretagne assure le paiement des retraites de plus de 30 000 personnes à Rennes. Elle met en place des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie et de promotion du « bien-vieillir » auprès de l'ensemble des retraités.

Le CCAS de Rennes contribue à la politique de prévention. Il diffuse de l'information auprès des personnes âgées et de leurs aidants, et signale les personnes en situation de fragilité.

La Ville de Rennes a rejoint en 2011 le Réseau mondial Villes Amies des Aînés (ReVAA), porté par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle fait partie des membres fondateurs du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés. À travers les quatre axes du plan d'actions de ReVAA (préconiser un habitat favorable au vieillissement, agir pour prévenir l'isolement, améliorer l'information et la communication en direction des aînés, faciliter la mobilité et les déplacements des aînés), la Ville de Rennes contribue à la prévention de la perte d'autonomie des seniors.

### Pièces-jointes

- Convention signée par la Carsat Bretagne, le CCAS et la Ville de Rennes

→ Rennes, Ville amie des aînés : point d'étape sur le programme de travail établi en 2012.

## Contacts presse

→ **Carsat Bretagne**

Emeline Villeneuve

02.99.26.54.03 / [emeline.villeneuve@carsat-bretagne.fr](mailto:emeline.villeneuve@carsat-bretagne.fr)

→ **Ville de Rennes / Rennes Métropole**

Service de presse

02.23.62.22.34 / [prescom@rennesmetropole.fr](mailto:prescom@rennesmetropole.fr)